

en ligne en ligne

BIFAO 27 (1927), p. 59-78

Henri Sottas

Notes complémentaires sur le déchiffrement des hiéroglyphes.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LE DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES

PAR

M. HENRI SOTTAS.

Le lecteur m'excusera, j'en suis sûr, de revenir sur une matière dont on l'a abondamment entretenu il y a peu d'années. La célébration des centenaires constituerait un mauvais service rendu à nos gloires nationales si la dalle un instant soulevée retombait ensuite plus lourdement, si la satiété engendrait l'oubli. Qu'il en soit ainsi pour le profane, pendant un lustre ou deux, passe encore. Mais quel égyptologue oserait avouer qu'il s'est entièrement désintéressé de cette question, ne fût-ce qu'un seul jour?

Si l'on juge l'œuvre de Champollion d'après ses immenses résultats, qui resteront toujours le meilleur des critères, elle se manifeste géniale à tout esprit équilibré. Cette constatation d'ensemble devait inspirer l'éloquence officielle et contenter un public érudit qui, en pareille circonstance, ne demande qu'à admirer sans réserve. On admettra volontiers que le spécialiste a le droit et même le devoir d'aller regarder plus au fond des choses, d'acquérir une compréhension plus exacte des moyens utilisés par le grand homme pour atteindre le but de ses efforts. Il en résultera presque fatalement que l'admiration d'un tel enquêteur sera moins uniforme, plus nuancée, que certains succès partiels lui apparaîtront plus ou moins méritoires, certaines erreurs, momentanées ou définitives, plus ou moins excusables. Si, sous sa responsabilité, il communique ses réflexions, fera-t-il pour cela figure d'a anti-Plutarque? Ce n'est point mon sentiment. Admirer en connaissance de cause et en toute liberté d'esprit ne signifie pas toujours admirer plus, mais à coup sûr admirer mieux.

A l'approche des festivités qui allaient rappeler sur le père de nos études l'attention universelle, j'éprouvais un certain trouble : un peu de remords mêlé à quelque stupéfaction; remords de n'être pas mieux renseigné sur la

8.

personnalité sans laquelle il n'y aurait point d'égyptologues; étonnement de trouver ma curiosité, mon besoin de comprendre, assez mal satisfaits par les écrits que, sur le sujet, je venais de lire ou de relire. Seulement après avoir repris moi-même la question, sur pièces originales autant que possible, il m'a été donné d'apercevoir qu'en cette affaire personne n'encourait de blâme sérieux. Car l'étude approfondie du déchiffrement des hiéroglyphes exige quelque compétence dans quatre domaines où la spécialisation actuelle ne permet guère à un même travailleur d'être à la fois tout à fait chez lui. Outre des connaissances générales égyptologiques, en hiéroglyphes et en copte, il lui faut posséder, de l'écriture démotique, beaucoup mieux que des clartés. En second lieu, quelques notions de chinois sont indispensables. Puis il ne devrait rien ignorer de l'œuvre imprimée ou inédite de Champollion, sans parler des écrits des admirateurs ou détracteurs. Enfin la pratique antérieure de l'art cryptographique peut lui ouvrir des perspectives sur les conditions générales du problème.

Il est clair qu'après une telle constatation, je ne pouvais prétendre émettre un avis définitif dans une *Préface* à la *Lettre à M. Dacier* (1), préparée, rédigée et imprimée en peu de mois. Et aujourd'hui encore, après avoir laissé dormir cette question pendant tantôt trois ans, et pris connaissance du complément de littérature paru depuis les fêtes, je n'ai d'autre objet que de pousser un peu plus loin mes investigations ou de répondre à certaines critiques, en me plaçant successivement aux quatre points de vue ci-dessus énumérés et sans m'illusionner sur la possibilité d'une utilisation totale des moyens de recherche.

(1) Édition du centenaire, Paris, Geuthner, 1922. Voici quelques menues additions et corrections à ma Préface. P. 1, n. 2. Cf. G. Perrot, Notice sur la vie et les travaux de Joseph-Bon Dacier, ap. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1912, p. 600-631. — P. 10. Lire: difficulté. — P. 15, note. Lire: leurs numéros. — P. 18, n. 2. Sur la forme cursive de Thotibis qui, dans une certaine mesure, justifierait l'équivalence proposée par Champollion, cf. H. Schäfer, Zeitschrift für ägypt. Sprache, XL, p. 124. — P. 20. Lire: les esprits. — P. 30. Au

lieu de : de l'évêque, lire : du docteur (lapsus signalé par M. C. Lagier). — P. 42, n. 1. Cf. Gauther et Sottas, Un décret trilingue, p. 42. — P. 46, n. 1. J'a déjà indiqué ailleurs que le passage relatif au lion dans la lettre de 1829 devait être inspiré de Diodore, I, 48, 1. Cf. encore de Iside, \$ 19. — P. 56, n. 1. Sur l'orthographe de Psammétique, cf. Griffith, Demotic Papyri Rylands, III, p. 201, n. 3. — P. 62, l. 1. Lire: n° 17. — P. 81, l. 20. Au lieu de: procèdent, lire: procédèrent. — P. 83, in fine. Au lieu de: apprenant, lire: apprenait.

* *

C'est naturellement sur le terrain du démotique que mon travail antérieur exige le moins d'additions ou de retouches. En ce qui concerne les ressemblances des signes alphabétiques dans les trois écritures (p. 44), il eût peutêtre été plus logique de ne prendre en considération que les éléments susceptibles d'entrer dans des transcriptions de noms propres grecs ou romains. En fait, les dérivés démotiques de , , , , , ne figurent pas à la planche IV de la Lettre. Quant à m démotique, déjà peu reconnaissable, il se présentait dans de telles conditions, en tête du nom Elphun, qu'il a été pris pour la diphtongue initiale et non pour l'aspiration. Si on élimine encore] et pl démotiques, absents de ladite planche, le nombre des correspondances évidentes tombe à une demi-douzaine et mon argumentation sur ce point se trouve renforcée, car la proportion avec le total des signes simples différents composant l'alphabet démotique de Champollion est ainsi ramenée presque à un tiers.

Parmi les causes de trouble résultant de la contexture du texte de Rosette, il en est une sur laquelle je dois revenir. Il est plus aisé d'y insister maintenant que nous possédons l'excellent index colligé par M. Spiegelberg (1). J'avais fait allusion (p. 6-7) au fait que, sur la célèbre pierre, «les écritures hiéroglyphique et démotique correspondaient à deux stades assez éloignés du développement linguistique», et parlé (p. 19) «de grandes divergences de vocabulaire». Or la recherche des correspondances devait évidemment porter tout d'abord sur les quelques mots démotiques identifiés par Akerblad avec beaucoup de vraisemblance. Examinons-les successivement, en laissant de côté le pronom 4, dont je me suis déjà occupé (p. 19-20) et pour lequel les divergences relèvent autant de la grammaire ou de l'écriture que du lexique. Il figure d'ailleurs, sous sa forme normale, dans la liste de Young (n° 74) et Champollion l'a obtenu aussi, de façon sans doute indépendante (cf. p. 36).

(1) Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis (Rosettana), Heidelberg, 1922. Je ne puis me contenter d'y renvoyer le lecteur, parce qu'il en faut extraire tout ce qui

provient du double hiéroglyphique de Nébireh et des décrets similaires. Il y a aussi de légères erreurs ou omissions, signalées dans les notes ci-après. Le verbe 4AI- se rencontre deux fois dans les titres du début. Les formes hiéroglyphiques sont tombées avec les premières lignes manquantes.

On relève le mot xhmi neuf fois à partir de la ligne 16 (1). Les correspondants hiéroglyphiques conservés sont * (21); (28); (31) et (31) et (23). Grec (2): Alyuntos (18, 19, 23, 28, 31) ou xώρα (21). Ainsi, nulle répétition; et quant au prototype exact de xhmi, il y manque toute la partie phonétique, soit le signe principal qui eût pu servir paléographiquement, et le complément phonétique facultatif , si éminemment utile en regard d'une graphie exceptionnelle de Ptolémée (cf. p. 56, n. 1).

Le mot λαμι revient trois fois; un seul correspondant hiéroglyphique : m (19), en face du grec ωλήθος οὐκ ὀλίγον. Ailleurs (18, 25) répond à -0, ou n'a pas d'équivalent exact en démotique (28). Par contre, dans ce dernier cas, le grec a ωολλά. Il y aurait donc tout de même répétition; mais le groupe est fort mutilé, partant inutilisable.

Seize exemples de πογρο. En hiéroglyphes : 📜 (17); 🚣 (17); 💃 (22,

⁽¹⁾ Tous les chiffres donnés sans autre indication renvoient aux lignes de la version démotique. Il n'est pas tenu compte des lignes 1 à 15, puisque la portion du texte hiéroglyphique qui y répondait était perdue. Les textes sont supposés mis en place, les uns par rapport aux

autres, selon le procédé indiqué dans la Préface, p. 10, n. 2.

⁽³⁾ Spiegelberg donne, à tort, χώρα pour 31.

⁽³⁾ Non indiqué par Spiegelberg.

⁽⁴⁾ Ou à tout autre chose (26), dans les deux autres versions.

24, 32)(1); (26); (27); $\uparrow \uparrow \uparrow \rightarrow (28)$. Le grec est partout formé sur $\beta \alpha \sigma i \lambda$. La comparaison de 17 et 26 était tentante, mais la seule répétition exacte a lieu pour $\downarrow \not \downarrow \not \downarrow$, d'autant plus remarquable que, dans les trois cas, le groupe précède immédiatement le cartouche. Aussi figure-t-il dans la liste de Young sous le n° 137. D'autre part, les correspondants de 27 et 28 sont très voisins, accusant le contraste. La présence ici de l'élément $\not \uparrow \rightarrow (128)$, malgré la fantaisie orthographique, confirmait que, dans le cartouche, il ne faisait pas partie du nom propre. Si un membre de phrase n'avait été déplacé dans le grec, on aurait pu, à la rigueur, utiliser $\beta \alpha \sigma i \lambda s i \alpha v$ (28), malgré l'absence de $\pi o \gamma p o$. On serait alors tombé sur $\not \downarrow \downarrow (128)$ ou $\not \downarrow (128)$. Même remarque pour $\not \downarrow \not (128)$.

On voit combien piètre est le résultat de cette recherche, exécutée cependant sur les éléments les plus favorables. Supposons, pour mettre les choses au mieux, qu'ils aient tous figuré dans le tableau de Young. Qu'en aurait pu tirer même quelqu'un de bien informé quant à la nature composite de l'écriture? Quelle variante choisir pour un essai d'analyse phonétique? Tentative à peu près désespérée, puisque nous n'avons noté en tout qu'un seul contact de ce genre, celui de 🖵 🖫 et de ερφει, que λωλι, mot courant de la langue ancienne, utilisable sous une forme comme * * 1, est représenté par un synonyme, tandis que xhmi est détruit. La découverte des équivalents ne pouvait conduire qu'à un nouveau renforcement du préjugé idéographique et même symbolique, car il était assez naturel d'attribuer à l'écriture ce qui est imputable ici à la fantaisie de la langue archaïsante. En effet, si les procédés de l'écriture savante aboutissent à la «représentation multiple» des signes simples (cf. p. 56), truquage cryptographique classique, de même les tendances stylistiques à l'utilisation de toutes les ressources du vocabulaire sont comparables dans leurs résultats aux précautions que ne manquent point d'observer, à l'égard des mots fréquents, les compilateurs de dictionnaires chiffrants.

* *

Qu'un égyptologue se sente beaucoup moins à son aise au moment d'emprunter à l'écriture chinoise des éléments d'information, cela se conçoit sans

⁽¹⁾ Le dernier, omis par Spiegelberg.

peine. Il faut pourtant payer d'audace, car c'est de ce côté que ma Préface présentait la plus grave lacune. On pourrait esquiver une part de responsabilité en demandant avis à l'un de nos confrères sinologues. Mais des malentendus peuvent résulter d'une conversation tout autant que d'une lecture à tête reposée et, sous cette première forme, auraient plus de conséquences. Le lecteur est donc averti qu'il doit prendre les considérations suivantes pour ce qu'elles sont : les balbutiements d'un profane.

Je n'avais pu qu'effleurer la question des rapports, vrais ou supposés, liant les écritures égyptiennes et chinoises, cela faute d'avoir eu le temps de compulser les ouvrages spéciaux. Reprenant les choses plus à loisir, je me suis adressé d'abord aux Éléments de la grammaire chinoise d'Abel Rémusat. Le livre a paru seulement en 1822, mais les relations de Champollion avec l'auteur étaient nouées alors depuis plus de dix ans. En parcourant cet ouvrage, j'ai été affermi dans mon appréciation favorable des dires de Le Page Renouf (1) visant les faits généraux : rapprochement des déterminatifs et des clefs ou radicaux; explication de certaines singularités d'expression, dans la Lettre à M. Dacier notamment, par les habitudes de langage des sinologues.

On tentera ici de pousser plus loin l'enquête sur le point particulier de la transcription des noms propres et mots étrangers. La grammaire elle-même ne donne rien, mais on lit ceci à l'appendice, dans le premier paragraphe consacré aux «signes relatifs à la ponctuation», p. 168: «Les caractères qui servent à exprimer les noms étrangers, dans les livres traduits du sanskrit, de l'arabe ou de quelque langue européenne, sont quelquefois accompagnés d'une ligne à la droite, ce qui fait l'effet d'un mot souligné. Les citations de noms d'auteurs ou de titres de livres sont, dans les éditions soignées, enveloppées dans un parallélogramme, quelquefois imprimées en blanc sur un fond noir; elles précèdent toujours le passage cité.»

D'autre part, Le Page Renouf (p. 201-202, note) nous fait connaître l'opinion de Klaproth, exprimée entre 1832 et 1835 : «Les Chinois ont aussi une manière phonétique d'écrire les noms propres [étrangers] qu'ils entourent souvent d'un cartouche comme les Égyptiens. La seule différence entre leur système phonétique et celui des bords du Nil est que chez eux, les caractères

(1) Cf. *Préface*, p. 35, note.

idéographiques, employés phonétiquement, ne deviennent pas des lettres alphabétiques, mais qu'elles représentent la syllabe entière qu'ils expriment dans leur usage ordinaire.

Ainsi, sur la question toute matérielle de l'indice de changement de notation, d'ailleurs facultatif, l'accord ne semble point parfait entre les auteurs. Les divergences s'accentuent si l'on envisage le principe même du système. Lors de la réédition, en 1857, de la grammaire de Rémusat, un chapitre a été ajouté par L. Léon de Rosny sur «les phonétiques chinoises». On y lit (p. 216) : « La nécessité de transcrire les mots sanscrits qui s'introduisirent en Chine avec la doctrine bouddhique, amena les propagateurs de cette foi nouvelle à extraire un paradigme d'alphabet de la longue série des monosyllabes chinois primitifs. A cet effet on choisit trente-quatre caractères idéographiques pour représenter par leurs inflexions initiales les sons initiaux ou consonnaires, puis quelques autres signes dont les désinences servissent à rappeler les sons finaux ou voyellaires. De cette façon, on forma une sorte d'alphabet disposé suivant l'ordre du déva-nâgari, et au moyen duquel on put figurer tous les sons de la langue chinoise, voire même, au besoin, transcrire les noms étrangers.»

L'auteur semble bien avoir en vue un alphabet, au sens où nous, Européens, nous l'entendons. Malheureusement il se dispense de donner le catalogue de ces quelques dizaines de signes, pour produire, en transcription latine seulement, «la liste des sons initiaux de la langue chinoise» (consonnes), puis celle des «sons finaux» (voyelles, diphtongues, avec ou sans terminaison nasale). La «table des principales phonétiques chinoises» qui suit renferme 659 signes, en immense majorité syllabiques et, si je comprends bien, employés dans les mots chinois et non spécialement dans les mots étrangers.

Par contre, à la suite de la Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois, exposée en 1861 par Stanislas Julien, on trouve une longue table à 2300 entrées qui, d'après le titre, constitue « un répertoire de onze cents caractères chinois idéographiques employés alphabétiquement». Ce dernier mot rend un son étrange quand on est en face des transcriptions sanscrites du tableau, lesquelles ont, pour une bonne part, l'aspect nettement syllabique. Mais il faut se reporter à la page 16,

Bulletin, t. XXVII.

où l'auteur, à propos d'alphabets de quarante-deux signes conservés dans les traités chinois, dit qu'après les voyelles et les diphtongues, ils donnent les consonnes suivies seulement de l'a inhérent » et qu'il a dû les compléter par l'adjonction des « signes chinois répondant aux consonnes suivies de toutes les voyelles et diphtongues, signes qui se rencontrent dans les livres bouddhiques ».

Si ces variations, peut-être apparentes, sont, en tout cas, de nature à dérouter le profane, l'effet en est renforcé par l'exposé des conditions jugées nécessaires pour parvenir à l'établissement de ladite méthode (p. 7-8): « Pour réussir dans l'entreprise laborieuse qui fait l'objet de ce mémoire, il fallait posséder à la fois quatre instruments indispensables, savoir : le chinois, le sanscrit, une quantité énorme de signes alphabétiques, déterminés, dans toutes leurs acceptions, par un ou plusieurs exemples sanscrits, et, enfin, les principes qui président à la transcription de ces signes et en décuplent l'utilité».

Assurément, pour comprendre et utiliser les résultats acquis par St. Julien, point n'est besoin de toute cette science. Pourtant une telle considération de bon sens est battue en brèche par la nature même des résultats obtenus, ainsi qu'elle apparaît dans les appréciations de nos sinologues contemporains. A peu près dans les mêmes termes, Ed. Chavannes (1) et M. H. Maspero (2) qualifient ce travail de recueil empirique où il n'est tenu compte ni des lois phonétiques, ni de la chronologie, ni de la différence des systèmes. Dès lors, si, comme on nous en avertit, les spécialistes peuvent encore s'en servir de nos jours, les autres, qui, à la rigueur, se retrouveraient, hors de leur domaine, dans un petit nombre de règles bien établies, ont les plus grandes chances de s'égarer au milieu d'un fatras de faits exacts, peut-être, mais sans lien logique.

On le voit, bien osé serait l'égyptologue qui prétendrait instituer une comparaison sur de telles bases. Mais il lui reste une ressource : rajeunir et simplifier le problème en éliminant l'inconnue sanscrit, malgré l'abondance des renseignements qui y sont attachés. C'est ce que facilitent les *Premières leçons de chinois* de M. A. Vissière. On y apprend, au chapitre sur les noms propres (p. 113 et suiv.), que certains noms étrangers au chinois étaient traduits, tant

⁽¹⁾ La Science française (à l'Exposition de Chicago), II, p. 138-139.

(2) Société Asiatique, Le livre du centenaire, p. 226-227.

bien que mal, en cette langue. Or Champollion n'a-t-il pas imaginé, pour le nom hiéroglyphique de Ptolémée, une adaptation de ce genre? D'autre part, pour certains noms transcrits, le rendu phonétique chinois se limite à la première syllabe. Et l'on observera que, même si nos déchiffreurs avaient mieux utilisé la rencontre de deux lettres au début de Ptolémée et de Ptah, la comparaison était ici de nature à les entraîner hors du droit chemin en ce qui concerne les caractères subséquents. Enfin il y a tout de même des noms entièrement transcrits en chinois. Exemples: Hó-tô (1) = Hart (nom de famille anglais); Fá-lân-sī = France; Sāi-nā = Seine. Le même procédé se retrouve dans les noms communs empruntés (p. 89 et suiv.). Exemples: kā-feī = café; pō-lì-sì-tiēn-to = président; tō-lù-fōng = téléphone; fō-lāng = franc; chēng-tī-māi-tāng = centimètre.

Pour corriger ce que ces données ont d'un peu inquiétant par leur modernisme, il ne sera pas mauvais de remonter au delà de notre point de départ, jusqu'à un travail où Abel Rémusat traite de l'étude des langues étrangères chez les Chinois, travail inséré dans le Magasin encyclopédique d'octobre 1811, où il suit immédiatement l'article bien connu de Champollion sur le catalogue de Zoëga. Ce qui s'y rapporte au sanscrit a été jugé insuffisant par St. Julien. Pour le reste, il s'agit de mongol, de mandchou, de thibétain, de turc, de persan, etc., tous éléments assez peu recommandables pour notre enquête. J'en retiendrai seulement l'opinion (p. 330) « de l'empereur Kian-loung, parlant de la difficulté qu'on éprouve à rendre avec des caractères chinois le son des mots étrangers, puis (p. 324), et surtout, les transcriptions Mo-li-ko = Malek et Mi-sse-eul = Misr. Ainsi aucune différence fondamentale ne sépare les conceptions actuelles de celles d'il y a cent ans. C'est bien le procédé syllabique dont parlait Klaproth, avec tendance vers un emploi alphabétique quand deux consonnes sont au contact immédiat. Voilà qui explique suffisamment les expressions «supposed enchorial alphabet» de Young et «syllabico-alphabétique, de Champollion, voire, dans une certaine mesure, car les conditions sont tout autres, la transcription composite de Ptolémée et Bérénice, proposée par le savant anglais.

Rien ne montrera mieux l'emprise persistante des conceptions sinologiques

⁽¹⁾ Chacun des groupes de lettres séparés par des traits d'union correspond à un caractère chinois.

sur l'esprit de Champollion et comment il s'en est dégagé, que la comparaison de deux passages de la Lettre à M. Dacier, tels qu'ils figurent dans l'une et l'autre édition. « Vous avez sans doute remarqué, Monsieur, dans mon Mémoire sur l'écriture démotique égyptienne, que ces noms étrangers étaient exprimés phonétiquement au moyen de signes plutôt syllabiques qu'alphabétiques. La valeur de chaque caractère est reconnue et invariablement fixée par la comparaison de ces divers noms; et de tous ces rapprochements est résulté l'alphabet ou plutôt le syllabaire démotique figuré sur ma planche I, colonne deuxième » (édition de 1822, p. 5). Dans la version de 1828, p. 45, les mots « plutôt syllabiques que » et « ou plutôt le syllabaire » ont été supprimés.

Un des derniers alinéas de l'« explication des planches » (édition de 1822, p. 51-52) est plus significatif encore : « Tous les signes hiéroglyphiques ou démotiques qui répondent aux consonnes de l'alphabet grec, prennent une valeur véritablement syllabique, lorsqu'ils sont combinés entr'eux sans mélange d'autres signes de voyelle. C'est ainsi, par exemple, que le nom phonétique de Bérénice renfermé dans le cartouche n° 32, devrait se lire et se transcrire $B\varepsilon - P\varepsilon - NI - K\varepsilon - \Sigma$. Le signe phonétique des articulations B, P, N, ainsi que ceux des autres consonnes Γ , Δ , Λ , M, N, Π , Σ , T, etc., représentent, dans ces occasions très ordinaires, les syllabes $B\varepsilon$, $\Gamma\varepsilon$, $\Delta\varepsilon$, $K\varepsilon$, $\Lambda\varepsilon$, $M\varepsilon$, $N\varepsilon$, $\Pi\varepsilon$, $P\varepsilon$, $\Sigma\varepsilon$, $T\varepsilon$, etc. On a dû remarquer en effet que presque toujours, les Égyptiens n'écrivaient dans les noms phonétiques, que les seules voyelles longues ainsi que les diphtongues. Les voyelles brèves comprises dans le corps des mots, ne sont presque jamais exprimées, parce que le signe de la consonne les emporte en lui-même et devient, par cela même, un caractère syllabique.»

Les modifications jugées nécessaires ont été les suivantes (édition de 1828, p. 88-89): « prennent une valeur en apparence syllabique » On saute de « se transcrire Bɛ-Pɛ-Nı-KH » à « On a dû remarquer ». Après « dans les noms phonétiques » on lit « étrangers ». Enfin le motif terminal est ainsi transformé : « parce que l'usage apprenait à suppléer à leur absence ».

On le voit, Champollion s'écarte de la manière chinoise pour se rapprocher plus résolument (1) de l'état de choses observé dans la plupart des écritures sémitiques. Pour être assuré que telle est bien l'interprétation à donner

⁽¹⁾ Cf. déjà Lettre (1822), p. 34.

de ces changements de rédaction, il suffit de se reporter aux passages du *Précis* (2º éd., 1828), notamment pages 29, 101, 107 et suiv., où Champollion traite la question directement.

En ce qui concerne, non plus spécialement la transcription des mots étrangers, mais la physionomie d'ensemble du système d'écriture, Le Page Renouf a montré que la phraséologie critiquée et critiquable du début de la Lettre était modelée sur celle des sinologues. J'ai, à mon tour, fait voir comment ce passage liminaire avait été, par la suite, amendé. Si l'on consulte le tableau annexé à ma Préface, on constatera que bon nombre de corrections ont été faites dans le même esprit, notamment celles qui portent sur l'emploi du terme «idéographique».

Est-ce à dire que Champollion ait tout à fait secoué le joug de suggestions assez justes dans le principe, mais plutôt perturbatrices dans l'application? Je ne le crois pas; et les termes du passage que j'ai emprunté (p. 38) aux paragraphes 68 et suiv. de sa grammaire posthume nous le montrent encore, quant aux relations entre la langue écrite et la langue parlée, dominé par la même influence extérieure. Ainsi, même lorsque le voile masquant la vraie nature des hiéroglyphes était en grande partie soulevé, la comparaison s'imposait encore à l'esprit du déchiffreur. Dans ces conditions, il semble que la preuve soit complète ainsi et sans qu'il soit besoin de s'imposer de longues recherches dans les premiers travaux de Champollion ou dans ceux de ses prédécesseurs.

* *

La connaissance des écrits de Champollion est grandement facilitée depuis que M. S. de Ricci en a donné la belle bibliographie que l'on sait (1). Mais on y peut faire deux constatations fâcheuses. D'abord, plusieurs mémoires, peu importants sans doute (n° 4, 12, 18), sont restés hors d'atteinte, même pour l'avisé bibliophile. Ensuite les titres d'ouvrages antérieurs à 1822 ne laissent guère pressentir qu'on y trouvera amorcée la grande affaire du déchiffrement. La plupart des essais tentés dans ce sens ont dû demeurer manuscrits, tout

(1) Recueil Champollion, p. 763-784.

comme le volumineux travail sur l'écriture démotique. Or la chasse aux œuvres médites est une opération de longue haleine, vers laquelle on éprouve peu d'attirance, puisqu'il s'agirait avant tout de reprendre la série des démarches qui a coûté tant d'efforts à une érudite aussi patiente qu'enthousiaste. Je ne cacherai pas qu'en émettant, dans ma Préface, certains doutes, je visais à provoquer une réponse de M^{lle} Hartleben, avec textes à l'appui complétant la documentation de son chapitre sur le déchiffrement. Cette espérance était vaine, car, pendant les fêtes du centenaire, la rumeur se répandait du décès que notre science avait à déplorer, et, un peu plus tard, à ma demande de confirmation, M. Spiegelberg répondait en m'informant que le malheur remontait à 1917. C'est pourquoi, aujourd'hui même, à mon grand regret, il me faut renoncer à joindre, partout, le document de première main, et rester tributaire du travail de reconstitution réalisé par l'infatigable admiratrice du maître. Sur quelques points j'ai cherché, par le raisonnement, à serrer de plus près la vraisemblance, sinon la vérité; mais quant à «un récit uni et simple du déchiffrement, comme l'aurait souhaité mon collègue Marcel Cohen (1), cela ne se peut faire que sur pièces authentiques et non à coups de déductions.

Il est douloureux, quand on s'est passionné pour un sujet, de laisser subsister tant de points d'interrogation. D'une telle carence, on ne tarde pas à ressentir les inconvénients. Par exemple, j'avais admis (p. 37), d'après M^{Ile} Hartleben (I, p. 400), que le dénombrement des signes hiéroglyphiques, exécuté sur la pierre de Rosette, avait ramené définitivement Champollion à une juste conception de la nature du système. Dans son compte rendu si détaillé et si élogieux, M. Éd. Naville (2) émet l'avis que cet heureux changement serait dû plutôt à la découverte de l'obélisque de Philæ. Sur la mise en œuvre des nombres 1419 et 486, j'ai cité le texte du *Précis*, lequel ne fournit aucune indication chronologique. M^{Ile} Hartleben dit dans une note que la tradition, orale, si je comprends bien, rapportait le fait au 23 décembre, γενέθλια de Champollion. Mais, avait-elle connaissance d'un écrit indiquant, avec moins de précision, que le calcul a bien été établi vers la fin de 1821 et et non après coup? On aimerait d'autant plus à le savoir que M. Naville (3)

⁽¹⁾ Bulletin de la Société de Linguistique, XXV, 2, p. 203.

⁽²⁾ Revue critique, 15 juin 1925, p. 224-225.

⁽³⁾ Champollion (Genève, 1922), p. 24.

place au 23 décembre une autre découverte, celle-là relative aux noms propres, et que, d'autre part, on lit dans le Précis un certain « pour le dire en passant» qui ne reflète guère le souvenir d'une révélation triomphale. Par contre, l'article sur l'obélisque de Philæ (1) n'est qu'une réfutation de thèses en effet erronées, et ne fournit aucun résultat positif, si ce n'est l'identification, sur le monument, du cartouche de Ptolémée et de différents groupes connus d'avance, presque tous grâce à la pierre de Rosette. Quant à des faits nouveaux révélés par l'obélisque, nulle trace, et notamment en ce qui concerne Cléopâtre. Champollion a retrouvé deux cartouches semblables dans la Description, mais pour identifier le Lagide auquel on doit l'obélisque, il n'utilise pas la donnée précise qui lui permettrait d'éliminer la moitié de la liste dynastique. Il croit, à l'encontre du grec, que la reine ici nommée est la reine mère, sans doute parce qu'il voit une simple marque de filiation dans le groupe 22 précédant le cartouche de Ptolémée. Et puis il y a sa conclusion formelle (p. 518) : «L'obélisque de Philæ n'a donc aucun rapport avec le placet grec des prêtres d'Isis gravé sur un socle de granit». Le contraste est si violent avec la façon dont les choses sont présentées dans la Lettre (2), p. 6-8, que l'explication par la réserve prudente ne me suffit plus. Et cependant s'il était vrai, comme l'affirme M. de Ricci, que «cet article nous montre exactement où en était Champollion dans son travail de déchiffrement au mois de mars 1822 n, il faudrait avouer que les progrès réalisés depuis la publication du grand mémoire de Young dans l'Encyclopædia britannica étaient peu sensibles (3): trois groupes nouveaux, sur une vingtaine.

On voit qu'il n'est guère aisé de reconstituer la suite des événements (4)

- (1) Paru dans le numéro de mars 1822 de la Revue encyclopédique; rédigé peu de temps avant, s'il est vrai que la gravure représentant l'obélisque soit parvenue en janvier.
- (2) Et encore bien plus avec la légende (?) du nom entièrement reconstitué par avance.
- (3) En revanche, la lettre adressée en juillet, non à Biot, comme je l'ai écrit, mais au rédacteur de la revue, laisse poindre la notion de déterminatif, «signe hiéroglyphique de l'espèce». Par ailleurs c'est aussi une simple réfutation qui ne contient aucune nouveauté rela-

tive à l'écriture. Champollion démontre que la date de 716 ne repose sur aucune donnée exacte, mais n'en propose pas d'autre.

(4) La contradiction surgit à tout instant, et pas seulement sur des points accessoires. Ainsi M. A. Moret (Le livre du centenaire, p. 75) fait découvrir à Champollion les déterminatifs après tous les autres éléments de l'écriture. C'est à peu près l'inverse que nous venons de constater dans la lettre de juillet 1822. — D'après le même auteur, Champollion aurait, le 14 septembre 1822, lu, dans Thoutmosis et Ramsès,

durant cette période. Mais, entre la manière de voir de M. Naville et la mienne, la divergence n'est qu'apparente, les deux ordres de faits étant distincts. J'ai envisagé séparément, comme il convenait, vu l'état d'esprit des précurseurs, l'écriture des textes courants et celle des cartouches. Le cas de l'obélisque est traité en son lieu.

* *

Parmi les écrits intéressant mon sujet, il en est un que j'eusse été bien aise de retrouver. C'est l'anonyme Aperçu de la découverte de l'alphabet hiérogly-phique dont j'avais dû me borner à citer (p. 3), d'après M^{He} Hartleben, un extrait assez venimeux, mais qui avait du moins l'intérêt de mettre le problème résolu par Champollion en rapport avec les méthodes de l'art cryptographique et de fournir une base d'appréciation non encore exploitée. Les catalogues demeurant toujours muets sur ce point, j'en étais venu à soupçonner M^{He} Hartleben de quelque erreur, soit inexactitude dans l'énoncé du titre, soit emploi abusif du terme «pamphlet», alors qu'il s'agissait peut-être d'un article inséré dans un périodique, voire un quotidien. La recherche méthodique, dans les journaux du temps, d'un écrit sans date précise n'est pas une petite affaire et l'on n'y est guère encouragé quand on constate, comme il vient d'être fait, que plusieurs opuscules de Champollion lui-même sont demeurés introuvables. Comptons sur un hasard heureux (1).

le «syllabique» ms. De même M. G. Bénédite (Les fêtes du centenaire, p. 56): «Voici le soleil qui est Râ, et par conséquent l'autre signe est Mes!». Malgré cette concordance troublante, je verrai là, jusqu'à preuve du contraire, un double lapsus, imputable à l'influence de conceptions plus modernes. Dans mon exemplaire du Précis, le signe na partout la valeur alphabétique m. M¹¹º Hartleben (I, p. 421) parle correctement du «groupe phonétique mes (na copte vac)». — M. Moret (loc. cit., p. 72) mentionne entre parenthèses les «Observations sur l'obélisque égyptien de Philæ, mars 1822», à l'appui de cette phrase : «il augmentait le nom-

bre des lettres lues et trouvait l'explication exacte de toutes ». Or il n'y a absolument rien de tel, ni d'approchant, dans le périodique lui-même, et pas davantage dans le tirage à part que j'ai eu entre les mains (O'a 290). S'il s'agit d'un remaniement postérieur, la datation en mars n'est plus de mise. Etc.

(1) J'avais, un moment, fondé beaucoup d'espoir sur l'ouvrage de Uhlemann, Geschichte der Aegyptologie, que M. A. Moret (Rois et dieux d'Égypte, p. 281, n. 1) signale comme précieux pour connaître les travaux des rivaux ou adversaires de Champollion. Or je n'y ai point trouvé ce que je cherchais, après avoir suffisam-

Si je n'ai rien de plus à dire, et pour cause, sur le pamphlet lui-même, il en est autrement pour l'interprétation que j'avais donnée (p. 3-5) de la phrase typique conservée. Je ne puis laisser sans réponse la critique formulée par M. G. Ferrand dans son compte rendu du Journal asiatique (janvier-mars 1924, p. 129): «M. Sottas mentionne parmi ses titres celui de «cryptographe déchiffreur au Ministère de la Guerre, 1916-1918 ». Je n'ai jamais exercé des fonctions de cette nature, mais je ne suis pas sans avoir quelques lumières en matière de déchiffrement des correspondances diplomatiques. Il me semble bien que si nous avions dû attendre la découverte du «bon déchiffreur» du Ministère des Affaires étrangères dont parle l'auteur anonyme de l'Aperçu, nous en serions encore aux tentatives infructueuses de Silvestre de Sacy, Akerblad et Young, et l'égyptologie n'existerait pas. Champollion a mérité de réussir dans sa tâche parce qu'il s'était préparé à l'accomplir et qu'il avait du génie. Sans vouloir médire en aucune façon des déchiffreurs des ministères, d'ici et d'ailleurs, on ne peut affirmer qu'ils en aient fait montre dans leurs méritoires travaux. Un télégramme chiffré adressé à un représentant diplomatique étranger est tout de même plus aisé à lire que l'inscription de Rosette. »

J'ai toujours eu conscience qu'il eût été plus normal de se référer avant tout aux méthodes cryptographiques usitées il y a un siècle. Mais, puisque M. Ferrand invoque, lui aussi, son expérience personnelle, le débat se trouve, de son fait comme du mien, modernisé et élargi. Or, sous une forme aussi générale et simpliste, la proposition contenue dans la dernière phrase n'est pas recevable, en tout cas pas applicable au temps présent. Jadis, quand il s'agissait d'assurer le secret de la correspondance, le chiffrement n'était qu'un appoint. On pouvait considérer comme un accident la capture d'un émissaire ou l'effraction de la valise diplomatique. Le nombre de documents passant par le cabinet noir était ainsi fort restreint. Or l'une des meilleures chances du décrypteur réside dans la multiplicité des textes. Il faut être particulièrement maladroit pour donner à son adversaire l'occasion de déchiffrer un télégramme,

ment peiné pour en obtenir communication, le catalogue de la Bibliothèque nationale s'arrêtant, comme on sait, à la lettre K, et le titre donné, tant dans l'ouvrage précité que dans l'Essai d'une bibliographie égyptologique (p. 5)

Bulletin, t. XXVII.

de M. de Ricci, n'étant que le sous-titre du tome I¹. Il faut demander : Max Uhlemann, Handbuch der gesammten ägyptischen Alterthums-kunde, Leipzig, 1857-1858, in-8°, 4 volumes (B. N.: O³a 56).

10

quoi qu'en pense mon contradicteur. Dès l'instant où la T. S. F. livre les textes à qui veut les écouter, le chiffre prend une importance énorme et les difficultés opposées aux indiscrets croissent en proportion.

Cela, c'est le fait d'histoire. En théorie, il n'y a pas de limites aux complications que l'on peut imaginer pour défigurer un texte. Ce résultat s'obtient de trois manières, qui se complètent l'une l'autre :

- 1° Corser chaque procédé de chiffrement par toutes sortes de fantaisies contrariant les lois de symétrie et de fréquence.
- 2° Surchiffrer, c'est-à-dire faire subir au même texte plusieurs déformations successives. On peut répéter l'opération autant de fois qu'on veut, en variant, ou non, le procédé, ou la clef, ou les deux.
- 3º Bouleverser fréquemment le système, en partie ou en totalité, au besoin dans le cours de la même dépêche. Là non plus il n'y a pas de point terminus.

Dans ces conditions, il n'est pas besoin d'avoir pratiqué ce genre de travail, ni même de réfléchir longtemps, pour concevoir un ensemble de moyens rendant un texte réellement indéchiffrable (1).

Dans la pratique, il y a tout de même des bornes. L'extrême complication porte en elle-même un vice fort préjudiciable à qui en use : la probabilité de commettre des erreurs. D'où grandes pertes de temps et surtout danger de se faire prendre, car les fautes de l'adversaire sont la manne du déchiffreur. Tous les correspondants ne peuvent être des spécialistes. Le fussent-ils, et au même degré que le plus expert du camp opposé, l'avantage qu'ils ont sur lui

(1) Sur ces diverses questions, j'ai donné mes idées personnelles et libérées de toute influence directe. Je n'aurais pas craint davantage d'affirmer qu'il existe des systèmes demeurant en fait impénétrables. Mais, pour une fois, ayant rencontré après coup un avis conforme dans un écrit émanant de la plus haute autorité, je préfère y renvoyer. A la page 301 de son tout récent Cours de Cryptographie (1925), M. le colonel Givierge s'exprime ainsi : «Certaines études durent des années avant d'aboutir. Pour

d'autres, le cryptographe qui les a entreprises n'obtient jamais de résultats. Cf. encore p. 224. On verra aussi dans cet ouvrage (p. 300) que depuis la fin de la guerre les méthodes ont encore gagné en complication. L'affirmation émise par moi ci-dessus s'y lit également, sous une autre forme: En général, on a bien peu de chances de retrouver les clefs quand on travaille sur un document unique (p. 210; cf. p. 207). D'ailleurs pour tout initié, c'est là presque une vérité de sens commun.

en possédant la clef est compensé en partie par ce fait que l'exécution mécanique du chiffrement dans un système donné est un travail suprêmement ingrat où rien ne retient l'attention. Aussi nul n'est tout à fait à l'abri de l'erreur matérielle, et le personnel peu exercé en commet d'autres, de jugement, qui peuvent rendre caduques les meilleures combinaisons. On remédie à cela par le contrôle mutuel, mais il n'est pas sans inconvénient de mettre trop de monde dans le secret.

Et ce malheureux secret, que tous les cryptographes sont tenus d'observer, comment les laisserait-il « faire montre » de leurs talents?

Ges considérations, qu'on pourrait développer davantage, suffisent amplement à rétorquer une affirmation un peu téméraire. Pour revenir à l'opinion du pamphlétaire de 1824 (environ), endossée par moi avec réserves, il convient de corriger une ambiguïté imputable en partie à ma rédaction. L'avis formulé est donné comme s'appliquant à l'ensemble des faits contenus dans le *Précis*. Or pour ma part, je ne visais que la *Lettre* et surtout le point de départ, le «démarrage». On conviendra qu'il était difficile d'insister sur cette distinction en préfaçant la *Lettre* elle même (1). D'ailleurs M. Ferrand corse le malentendu quand il parle de «lire l'inscription de Rosette», opération qui, vu l'existence de la version grecque, n'était pas en elle-même une fin.

Je maintiens que, les planches réservées aux cartouches dans la Description — car telle est la très remarquable disposition de l'ouvrage — ces planches, dis-je, une fois livrées au «bon déchiffreur», sa dextérité à malaxer en tous sens la matière inerte des textes incompréhensibles l'aurait sans doute mieux servi qu'une connaissance approfondie des choses de l'Orient. Son ignorance relative, en circonscrivant le problème, lui eût évité de disperser son attention et de s'empêtrer dans le traité d'Horapollon, le texte de Rosette, le chinois, etc., tous moyens de recherche qui, après avoir fourni quelque contingent utile, sont tombés au rôle d'impedimenta, comme je crois l'avoir suffisamment

(1) Pas davantage je ne pouvais dire qu'à mon avis (cf. d'ailleurs G. Bénédite, Journal des Débats, 30 juillet 1922) on eût mieux fait de célébrer le centenaire de la publication du Précis en 1824. Là surtout il appert que «Champollion a mérité de réussir dans sa tâche parce

qu'il s'était préparé à l'accomplir». La Lettre est un traité presque exclusivement cryptographique, où peu de connaissances spéciales sont mises en œuvre. Le Précis est le premier livre d'égyptologie. On voit que je n'entends point méconnaître la hiérarchie des genres.

démontré. Pour apercevoir trois lettres communes dans Ptolémée et Cléopâtre, point n'était besoin d'avoir du génie. L'habitude y pouvait suffire.

N'ayant pas été cryptographe par état, mais, si j'ose dire, par raccroc, bien que d'une manière intensive, je ne suis guère suspect, j'imagine, de propagande en faveur d'une corporation (1). J'ai tenu seulement à m'expliquer sur une remarque entraînant le reproche de tiédeur à l'égard de notre maître à tous. D'ailleurs, à mon sens, ce ne serait pas servir sa mémoire que de présenter isolément, aux foules mal informées, l'opération réalisée sur les deux noms comme une performance inouïe, à nulle autre pareille. Et l'avantage que l'on trouve à voir là, après H. Brugsch (2), « eine leichte Kombination », est que, du coup, il n'y a plus de querelle Young, ou il ne devrait plus y en avoir.

Pour dire le vrai, sur ce point, les esprits sont calmés et la célébration du centenaire n'a point ravivé la polémique. A lire le discours prononcé au Louvre par M. Griffith (3), on se plaît à constater combien ses idées sont proches des nôtres. Cependant il y aura toujours des irréductibles et, comme il était à prévoir, il s'est trouvé quelqu'un (4) pour estimer que j'avais fait à Young « une part généreuse ». D'où nécessité de quelques explications.

Comme dans toute querelle qui dure, il y a à l'origine un malentendu sur une définition. C'est que la part du subjectif est plus grande dans la définition que dans les propositions démontrables. Si les adversaires, supposés de bonne foi, avaient voulu s'entendre sur la signification exacte du mot déchiffrement, ils n'auraient eu ensuite qu'à se tendre la main. A mon sens, le déchiffrement se trouve réalisé quand l'opérateur parvient à fixer la vraie valeur d'un groupe sans le secours de données extrinsèques, du moins précises. Dans l'exposé de la découverte que nous lisons dans la Lettre et que je prends tel quel, bien qu'évidemment il ait été mis après coup en un ordre logique, le premier mot hiéroglyphique déchiffré serait le nom d'Alexandre, parce que rien ne pouvait faire supposer que ce souverain, plutôt qu'un autre, aurait fait graver son nom sur certains édifices de Karnak. J'aperçois bien ce qu'il y a encore de vague dans ma définition, par suite de la présence de l'adjectif précises, impli-

⁽¹⁾ C'est plutôt durant ce stage parmi une élite triée dans tous les milieux intellectuels qu'il a fallu lever aussi haut que possible le drapeau de l'érudition orientaliste.

⁽²⁾ Die Aegyptologie, p. 12.

⁽³⁾ Les fêtes du centenaire, p. 70-72.

⁽⁴⁾ C. LAGIER, Revue des questions scientifiques, 1924, p. 549.

quant une limite difficile à situer exactement. A coup sûr, des connaissances historiques générales devaient aider à trouver Alexandre. On dira donc plutôt qu'un mot est déchiffré quand la donnée première qui a permis de le reconnaître et de l'analyser correctement est d'ordre phonétique et non plus sémantique (1). D'après cette définition, ce n'est pas forcément le troisième mot lu qui joue ce rôle de vedette. C'eût été Cléopâtre, si l'on n'avait pas fait d'abord usage de l'inscription grecque de Philæ. Pour les cunéiformes, ce serait le quatrième mot, au moins, si vraiment Hystaspe, Darius et Xerxès procèdent de la même induction.

En précisant ainsi la distinction, signalée par Le Page Renouf et rappelée par M. Bénédite (2), entre l'identification et le déchiffrement, on relègue ipso facto dans la période préparatoire le travail exécuté sur Ptolémée et Bérénice par Young, Ptolémée et Cléopâtre par Champollion. Jusqu'à la lecture du nom d'Alexandre, on n'a pas résolu le problème; on n'a fait qu'en récolter les données. Qui s'en est tenu là est un précurseur, non un inventeur (3).

* * *

Un autre grief, à prendre d'autant moins au tragique qu'il est environné d'un contexte aimable, émane de M. C. Lagier, qui l'a formulé en ces termes : «D'aucuns trouveront peut-être que l'auteur ne s'efface pas assez». Je pourrais me contenter de répondre que Champollion lui-même a pris le parti « des personnes qui osent avoir une opinion à elles » (4). J'ajouterai seulement que

- (1) Abstraction faite ici de la présence du cartouche, le problème étant, par hypothèse, limité aux noms royaux.
 - (2) Les fêtes du centenaire, p. 49.
- (3) Je ne crois guère à l'utilité du tableau statistique réclamé dans Ancient Egypt, 1924, p. 84. Les deux principes viables énoncés avant la grande découverte, soit la parenté des trois écritures et le quasi-alphabétisme du nom hiéroglyphique de Ptolémée, ne sont pas le résultat de combinaisons sagaces, profondes ou hardies, mais devaient se présenter naturellement à l'esprit de tout le monde. Les avoir formulés

en tant qu'hypothèses ne saurait entraîner un droit de priorité. Ce qu'il fallait, c'était s'en servir dans le sens voulu et éliminer les difficultés d'application, considérables. La recherche portant sur la période d'essais a pour moi un caractère plutôt négatif: innocenter Champollion des petites vilenies imaginées par la partialité de ses adversaires, réhabiliter la méthode et les premiers succès de Young, mesurer les forces perturbatrices qui ont écarté l'œuf de Colomb de sa position d'équilibre, voilà l'essentiel de la question.

(4) Lettres, éd. Hartleben, I, p. 101.

ma «manière», à tort ou à raison, m'apparaît assez conforme à l'esprit de l'institution dont j'ai l'honneur de faire partie. Aux Hautes Études l'autorité du directeur de conférence ne réside point tant dans le prestige du savoir acquis ou l'élégance de l'exposition verbale que dans l'ardeur à la recherche personnelle et la vigueur de l'esprit critique. L'armée scientifique, tout comme l'autre, doit comprendre des détachements d'avant-garde ou de reconnaissance, dont les qualités premières sont l'audace et le mordant. Le pire reproche à nous adresser serait celui de nous assoupir au ronronnement des idées toutes faites.

Pour conclure, je tiens à remercier ici les sayants qui ont bien voulu s'occuper de mon travail et en rendre compte, surtout MM. Naville et Bénédite. J'ai été particulièrement sensible aux termes de l'annonce faite devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 16 mai 1924 (1).

HENRI SOTTAS.

Paris, décembre 1925.

(1) Publiée dans la Revue archéologique, 1924, II, p. 260-262.

P. S. — Dans ce qui précède, je n'ai pas tenu compte d'un intéressant article de M. A. Wiedemann: die Entzifferung der Hieroglyphen, ap. Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, LI (1923), p. 1-15. D'ailleurs le récit glisse très rapidement sur la découverte de 1822 et il n'y est même pas question de Cléopâtre (p. 9-10). Mais l'auteur prononce quelques jugements dont j'estime devoir appeler: rédaction maladroite de la Lettre à M. Dacier (p. 9); préparation philologique insuffisante de Champollion (p. 12). L'affaire Young, que je croyais bonne à classer, prend une face nouvelle: les deux rivaux auraient simplement mis en application un principe énoncé dès 1812 par l'Allemand Johann Vater (p. 6 et 11). Cf. L'Huître et les Plaideurs. Le lecteur appréciera. — H. S.

ERRATUM.

Page 66, note 1, au lieu de : Chicago, lire : San-Francisco.